



Au cœur du Pays

BULLETIN MUNICIPAL

Keleier Kerzent

N° 381 – AVRIL 2012

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.
Consultations sans rendez-vous : de 8h30 à 11h – de 16h30 à 19h tous les jours – 13h30 à 15h tous les jours sauf le jeudi.
Samedi de 9h à 12h.

GARDES MEDICALES

Le samedi après-midi, le dimanche et tous les soirs à partir de 20 heures, appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le **32 37**, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie (02.98.37.63.41)

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

HORAIRES MAIRIE

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (8h30 à 12h et 13h30 à 17h30) – samedi (10h à 12h).

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de **préférence le matin**.

Fermeture de la mairie : les **mercredis 11 et 18 avril**, l'après-midi.

Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

Permanences des adjoints :

-Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

-P. BOUCHER, 2^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

-F. LE HER, 3^{ème} adjoint : tous les lundis de 10h à 11h.

-B. PERES, 4^{ème} adjoint : sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

ETAT-CIVIL

Naissances

-Lucas Pierre Nicolas STERVINO, 17 rue J.Marie Guillou, né à Brest le 06 mars 2012.

-Arthur KERJEAN, 8 route de Saint-Divy, né à Brest le 15 mars 2012.

Publication de mariage

-Raphaël KORNER et Sandrine CAROFF, 15 Vallée de Kerzent.

INFORMATIONS

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections présidentielles se dérouleront salle de la Mairie **le dimanche 22 avril 2012 et le dimanche 6 mai 2012**

de 8 heures à 18 heures.

Vote par procuration : la demande est à faire auprès de la gendarmerie du lieu de résidence le plus tôt possible. Se munir d'une pièce d'identité et donner à l'appui de la demande, soit une attestation, soit un justificatif de domicile.

CIVISME

☞ Boue sur chaussée

Lors des travaux entrepris dans les propriétés ou dans les champs, la voirie publique d'accès aux parcelles doit rester en bon état de propreté. (Art R116-2 du code de la voirie routière).

☞ Puits et forage

Une déclaration des dispositifs de prélèvements, puits ou forage, est obligatoire par décret n°2008-652 et est à déposer auprès de la mairie de la commune d'implantation.

☞ Déchets

Pour respecter notre environnement, les déchets doivent être triés :

- ✓ Les déchets ménagers dans les poubelles individuelles.
- ✓ Le verre, le plastique et les papiers dans les containers aux points éco-propretés.
- ✓ Les déchets verts à l'aire de déchets verts, Route de Kéralias.
- ✓ Les déchets divers à la déchetterie, Route de Plouvien à Plabennec.

☞ Haies

Les propriétaires de terrains bordant la voie publique, ne doivent pas laisser leur haie déborder sur l'emprise communale (trottoirs, route...)

☞ Bruits

Un arrêté préfectoral régleme l'usage des engins bruyants (tondeuses, taille-haie, tronçonneuse...) Ces engins peuvent uniquement être utilisés aux heures suivantes :

De 8h30 à 19h les jours ouvrables.

De 9h à 19h le samedi.

De 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

☞ Stationnement

Les voitures ne doivent pas stationner sur les trottoirs, empêchant le passage des piétons, handicapés et poussettes, en les obligeant à circuler sur la chaussée.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Cette année, les associations désireuses d'obtenir une subvention communale sont priées de retirer le dossier en mairie.

Date limite de dépôt des dossiers le **06 mai 2012**.

PIECES D'IDENTITE

◆ **Carte nationale d'identité** : 2 photos d'identité identiques et récentes (non scannées et non découpées), 2 justificatifs de domicile (copie facture d'électricité, d'eau, quittance loyer...), 1 copie d'acte de naissance avec filiation pour une 1^{ère} demande (à la mairie du lieu de naissance), photocopie du livret de famille pour les mineurs, l'ancienne carte d'identité, l'empreinte de l'index gauche (la comparaison du demandeur est donc obligatoire) **délai d'obtention : 8 semaines.**

Concernant le renouvellement de la carte d'identité, si la précédente carte n'est pas présentée au guichet au moment de la demande vous devrez vous acquitter d'un timbre de 25 €.

PASSEPORT

L'acquiescement du droit de timbre : **86 €** pour les majeurs, **42 €** pour les mineurs, **17 €** pour les mineurs de moins de 15 ans.

Délai d'obtention : 5 semaines

RAPPEL : les demandes de passeport sont à faire à la mairie de Plabennec (sur RV), Guipavas, Landerneau ou Brest (sans RV).

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

-Le lundi de 17h30 à 19h -Le mercredi de 17h à 19h.

-Le samedi de 10h30 à 12h.

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean-Pierre LUSSO tiendra sa permanence sur rendez-vous, en Mairie de Plabennec, de 14h à 17h les **lundis 02 et 23 avril 2012**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plabennec.

ECOLE SAINTE-THERESE

Inscriptions à l'école Saint Thérèse : si votre enfant est né en 2009 ou 2010, vous pouvez l'inscrire pour l'année scolaire à venir. Pour cela, prendre RDV avec Mme BRIENT, la directrice au 02.98.40.10.09 le lundi. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

AIDE DE LA PAC – Dispositif TELEPAC

TELEPAC est le service de télé déclaration des aides de la PAC du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

Dans le cadre du déploiement de cet outil, la DDTM du Finistère a mis en place un service de proximité dans ses antennes territoriales où les agriculteurs peuvent être conseillés sur l'utilisation de l'outil TELEPAC et saisir eux-mêmes leurs données sur place à partir d'un poste informatique dédié.

Au pôle d'appui territorial, route de Plouzané à Saint-Renan, Jacky Gatineau (02.98.32.48.10) et Serge Pataou (02.98.32.48.15) sont à la disposition des agriculteurs pour les aider dans leurs démarches.

Pour mémoire, les déclarations pour les aides doivent être faites entre le 1^{er} mars et le 15 mai 2012.

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

ASSISTANTE SOCIALE DPAS : ☎02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

ACCUEIL EMPLOI :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mercredi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Le lundi de 9h à 12h.

CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

ARMEE DE TERRE :

2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

FNATH (association des accidentés de la vie) : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30.

✓ **ADMR** : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR sont ouverts tous les jours à la Maison du Lac de 8h à 12h et de 14h à 17h. ☎ 02.98.37.66.41 ou 02.98.37.66.35.

AUTRES PERMANENCES

✓ **ADS** – L'association assure des services et soins à domicile : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓ **CLIC gérontologique** (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

PUERICULTRICE :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

CONSULTATIONS POUR ENFANTS :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

URBANISME

Déclaration Préalable (accords)

-LE VOUREC Jean-Gaël, 19 Vallée de Kerzent : mur en parpaings enduit.

-ROUDAUT Mickaël, 9 route de Keralias : remplacement porte, baie vitrée, fenêtres en bois par du PVC blanc.

-LE CORRE André, 1 rue du Stade : pose d'un grillage.

-KHEMIRI Kamel, 11a Vallée de Kerzent : clôture + abri de jardin.

Permis de construire accordé

-DIVERRES Patrice, 7 rue des Prairies : véranda.

ANIMATION

ALSH SAINT-THONAN

Programme des mercredis :

✦ Mercredi 4 avril : papier marbré

✦ Mercredi 25 avril : quadrichromie.

Programme des vacances de Pâques : « Méli-mélo d'avril »

-Mardi 10 : ribambelles de Pâques, gamelle au Spernel.-Mercredi

11 : clichés de cartons ondulés. -Jeudi 12 : drawing gum, chasse à l'oeuf. -Vendredi 13 : hockey, golf, cuisine. -Lundi 16 : carte ou livre animé. -Mardi 17 : fais-toi le portrait, course des garçons de café.

-Mercredi 18 : jeu de société, fusée à eau. -Jeudi 19 : grande

sortie « accrobranches ». -Vendredi 20 : tableaux photos, vernissage.

Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est

impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue.

☎ 06.07.73.23.15 ou 09.69.80.90.28.

Les parents des enfants de moins de 7 ans souhaitant joindre à leur déclaration de revenus une attestation garderie ou ALSH

doivent en faire la demande de Mairie.

ALSH PLABENNEC

L'accueil de Loisirs de Plabennec est ouvert toute l'année. Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans.

En journée : de 7h15 à 18h30

En $\frac{1}{2}$ journée sans repas : de 7h15 à 12h30 ou de 13h00 à 18h30

En $\frac{1}{2}$ journée avec repas : de 7h15 à 14h ou de 12h (11h30 pour les 3/5 ans) à 18h30.

Vous pouvez contacter : Franck GUILLAUME ☎ 02.98.40.49.92.
Mail clsh.plab@orange.fr

Les Tréteaux Chantants

La finale des Tréteaux Chantants du Pays des Abers aura lieu le **mardi 03 avril** à 14h à la Maison du temps libre à Bourg-Blanc.

Ouverture des portes à 13h30. Le concours de chant sera suivi d'un concert d'EDF (Patrick Ewen, Gérard Delahaye et Mélanie Favennec). Entrée : 10€. Les places de la finale sont mises en vente à la CCPA (Maison du Lac à Plabennec) et à la Mairie de Bourg-Blanc.

KERSAINT EN FÊTE

Kersaint Animation, soutenue par d'autres associations communales, lance la 2^{ème} édition de Kersaint en Fête le **samedi 16 juin 2012**. C'est une journée qui sera placée sous le signe de la détente, de la bonne humeur et de la convivialité.

Voici les grandes lignes du programme :

- 10h à 16h (avec pique-nique à midi) Rallye dans Kersaint-Plabennec.

- 14h : Pétanque - 17h : Gymkhana enfants

- 19h : Repas « jambos à l'os » animé par Tam Tan

- 21h30 : Fest-Noz animé par Tam ar Vest & Tam Tan

- 21h30 : Soirée Disco.

Pensez à réserver cette date pour participer notamment au rallye pédestre. Les équipes pour le rallye seront constituées de 5 à 8 personnes de 3 à 100 ans. Un nom d'équipe et un hymne seront à trouver. Le reste du règlement vous sera communiqué le mois prochain. Prochaine réunion le 2 avril.

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

CCPA

Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.98.84.40.35.

« **Tous les bacs individuels de collecte des ordures ménagères doivent être sortis dès 6h du matin, le jour de ramassage et ceci toute l'année, le service fonctionnant de 6h à 13h.** »

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

Déchetterie de Penvern Plabennec

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Fermé le mardi !!!** ☎ : 06.14.71.56.57.

Ramassage des ordures ménagères
Le samedi 14 avril au lieu du vendredi 13 avril

ASSOCIATIONS LOCALES

VELO CLUB DE KERSAINT-PLABENNEC

-Dimanche 01 avril : Départ de Saint-Thonan

Randonnées souvenir Michel Bleuven à partir de 8h.

Quatre circuits sont proposés : (100 km départ à 8h - 90km départ à 8h05 -75km départ à 8h20 -50km départ à 8h40)

-Dimanche 8 avril : Départ de Kersaint

-Lundi 9 avril : Départ de Kersaint ou randonnée chiens d'aveugles à Lannilis.

-Dimanche 15 avril: Départ de Saint-Thonan

-Dimanche 22 avril: Départ de Kersaint

-Dimanche 29 avril : Départ de Saint-Thonan

Groupe A à 8h (95 km) Groupe B à 8h30 (80 km) Groupe C à 9h (60 km)

LES SEMELLES KERSANTAISES

LSK



Programme des coureurs à pied :

-Le 1^{er} avril : Trail court de l'Aber Wrac'h & Duo 41.9km (8h30)

-Le 7 avril : Foulées vertes de Ploudaniel 7.5km & 14.9km (18h)

-Le 15 avril : Semi-marathon du Pays Pagan - Kerlouan 8.7km & 21.1km (10h) et Marathon de Paris.

-Le 21 avril : La Caval'Cade Nature - Brest 6km (16h) & 14km (17h)

-Le 29 avril : Foulées de Landerneau 7km (9h20) & 15km (10h)

Programme des randonneurs :

-Le 1^{er} avril : Lilia Plouguerneau entre terre et mer. Départ à 9h

-Le 7 avril : Kersaint - Aéroport

-Le 15 avril : Plabennec : la ligne du côté Intermarché

-Le 29 avril : Plouescat. Départ 8h45, salle Félix Guéguen. Pour tous renseignements ☎ 02.98.37.71.42.

CLUB DES MARAIS

Mardi 3 avril : concours de dominos et pétanque à Plabennec. Attention : inscriptions à partir de 13h15 et jusqu'à 13h45. (Tirage à 14h).

UNC LE DRENNEC / KERSAINT-PLABENNEC

Les adhérents intéressés par le repas de clôture du Congrès National qui aura lieu le **dimanche 20 mai** prochain doivent se faire connaître auprès de François SEVIN (trésorier) au 02.98.40.70.88 et ce pour le samedi 31 mars. Prix du repas : 35€.

D'autre part, il manque encore des bénévoles pour le bon déroulement du Congrès pour les 18, 19, 20 mai. S'inscrire auprès de F. SEVIN.

DIVERS

■ Exposition de peintures à la chapelle Santez Anna de Lanorven à Plabennec. N. BARBOT exposera des aquarelles sur le thème « de la mer à l'espace » ou vieilles coques, patrimoine maritime, vol de papillons et entourage céleste se côtoient dans des halos bleus. Tous les jours du **31 mars au 22 avril** de 14h à 18h, entrée libre.

■ Martine SIMON POCHARD, masseur-kinésithérapeute, a ouvert un cabinet de rééducation au 80 rue de l'Eglise à Saint-Thonan. Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h, sur RDV. (☎ 02.98.36.23.92)

■ **PIZZAZIP** commerce ambulant est présent sur le parking du Complexe Félix Guéguen tous les **mercredis soirs de 17h à 21h** et se tient à votre disposition pour vous faire découvrir un large choix de pizzas artisanales. Vous pouvez commander au 06.81.30.41.32.

■ **Jeune homme** en BAC Pro SEN (Système Electronique et Numérique) vous propose ses services pour l'installation et la réparation de matériel informatique à domicile (ordinateur, Box etc...) ☎ 06.04.17.65.99.

« Pour le sourire d'Alexis »

L'Association « Pour le sourire d'Alexis » organise son repas annuel avec animation : Flamenco, le **dimanche 29 avril 2012** à partir de 12 h, salle Polyvalente du Valy Ledan à Saint-Divy.

Menu : apéritif, crudités, couscous, dessert. Prix : 12€/adultes - 5€/enfants ou à emporter : 10€ ou 3€. Réservations jusqu'au 18 avril (A.M. Le Bec ☎ 02.98.20.30.18 N. Fonleno ☎ 02.98.20.22.89 M.J. Le Gall ☎ 02.98.20.30.41.)

ANNONCES DIVERSES

-URGENT : jeune couple et un enfant cherche location à partir de juillet en maison. ☎ 06.09.57.78.73.

-A vendre pommes de terre de consommation (5€ le sac de 25kg) ☎ 02.98.83.33.86.

-Cherche location (T2 ou T 3 sur Kersaint) assez urgent. ☎ 06.15.85.36.96.

-Vends petites bottes de foin, moyenne densité. Tél 02.98.20.25.73 ou 06.30.34.88.60.

-Remorques ROLLAND : Dans le cadre de notre développement, nous recrutons des soudeurs (MIG) en CDI. Contactez Julien HUMILY ZA des Landes 29800 TREFLEVEZEZ. ☎ 02.98.85.13.40.

■ COLLEGE SAINT JOSEPH PLABENNEC

Les familles qui n'ont pas pu venir aux portes ouvertes peuvent découvrir le collège et rencontrer le directeur tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Les dossiers d'inscription sont à rapporter pour le 30 mars. Contacter le secrétariat au 02.98.40.41.17.

■ Nouveau, votre club de remise en forme et de fitness « **Keep Cool, la forme sans la frime** » vous accueille 7/7 de 06h à 23h. Keep coll.fr 87 avenue Michel Briant à Guipavas ☎ 02.98.33.98.38.

POINT ACCUEIL EMPLOI

Atelier de recherche d'emploi : **Mardi 3 avril 2012** : aide et conseil à la rédaction d'un cv, lettre de motivation (après-midi) Inscription au Point Accueil Emploi de Plabennec ☎ 02.90.85.30.12.

■ ALCOOL - Assistance Plouvien

Prochaine réunion mensuelle le **vendredi 20 avril** à 20h30, à l'espace Lapoutroie de Lannilis. Thème : l'alcoolisation et ses excès, conséquences et dommages suite). Réunion ouverte à tous. ☎ 02.98.40.90.66 ou 06.10.49.84.42.

■ DON DU SANG

L'EFS Bretagne rappelle aux donateurs l'importance de se mobiliser sur les collectes organisées dans les communes et sur les sites EFS ouverts tous les jours à Brest... Venez sauver des vies en donnant votre sang à la prochaine collecte qui aura lieu sur la commune du **DRENNEC**, le **mardi 10 avril 2012** de 8h à 13h, Espace des Châtaigniers. Merci de votre générosité.

SECOURS CATHOLIQUE

Thé dansant le **dimanche 22 avril** au Drennec, salle des Châtaigniers. Entrée : 7€. Réservation au 02.98.40.44.86 ou 02.98.40.44.27, animé par Michel.

« Pour un cinéma des Abers »

Une association est née récemment, qui a envie de voir revenir un cinéma sur le territoire de la CCPA : un cinéma géré par une association. Si, à titre individuel, vous souhaitez soutenir ce projet, voire vous y engager, vous pouvez prendre contact avec nous au 02.98.04.47.46 (27 rue du Onze Novembre 29870 Lannilis).

*Pour la prochaine parution, début mai 2012, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **23 avril 2012***



L'ASK organise une **COLLECTE DE FERRAILLE le samedi 02 juin 2012**. Des bennes seront à votre disposition sur la plate-forme de la déchetterie.

Tous les habitants de la commune et vos connaissances sont invités, dès à présent, à mettre les objets métalliques de côté (du boulon oxydé à la vieille voiture devenue encombrante en passant par la poussette, batteries, machines à laver...)

Cette opération a pour but de pouvoir offrir, à nos jeunes pousses, des équipements sportifs et de leur permettre d'assister à des matchs de Ligue 1.

Un service ramassage dans la commune sera également possible en vous faisant connaître auprès des personnes suivantes :

- Bruno LE JEUNE 06 19 24 42 66 bruno.veranda@orange.fr
- Sébastien BLEUNVEN 06 67 27 26 98 s.bleunven@gmail.com